

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

Lundi 15 juin 2026 à 19 H 00 à la Cité Administrative (en l'Espace Renaissance), rue du Solstice, 1 à 6220 Fleurus

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. **INFORMATION - AFFAIRES SOCIALES - Présentation du diagnostic socio-sanitaire, par l'Observatoire de la Santé du Hainaut.**
2. **INFORMATION - Notification des décisions de l'Autorité de Tutelle : Décisions du Conseil communal des 26 janvier 2026 et 23 mars 2026 - Règlements redevances.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 23 février 2026 - Règlement taxe.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 15 avril 2026 - Mise en place d'un système de téléphonie IP cloud, maintenance des équipements liés et services de gestion du nom de domaine Fleurus.be - Approbation de l'avenant 5.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 15 avril 2026 - Mise en place d'un système de téléphonie IP cloud, maintenance des équipements liés et services de gestion du nom de domaine Fleurus.be - Approbation de l'avenant 6.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 15 avril 2026 - Mise en place d'un système de téléphonie IP cloud, maintenance des équipements liés et services de gestion du nom de domaine Fleurus.be - Approbation de l'avenant 7.**
7. **INFORMATION - Diverses factures - Application de l'article 60 du R.G.C.C.**
8. **Ordonnance de police temporaire, prise par Monsieur le Bourgmestre, en date du 1^{er} juin 2026, relative à la fermeture de voiries à la suite des intempéries des 30 et 31 mai 2026 - Confirmation - Décision à prendre.**
9. **CALAMITES PUBLIQUES - Décision du Collège communal du 03 juin 2026 de solliciter la reconnaissance, auprès du Gouvernement wallon, des inondations survenues en date du 30 mai 2026, sur le territoire communal de Fleurus, comme calamité naturelle publique – Soutien du Conseil communal - Décision à prendre.**
10. **Régie Communale Autonome de Fleurus (CREO Fleurus) - Adaptation du contrat de gestion - Approbation - Décision à prendre.**
11. **Intercommunale "ECETIA Intercommunale" S.C. - Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2026 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**

12. **Intercommunale "TIBI" S.C. – Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2026 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
13. **Intercommunale "I.G.R.E.T.E.C." S.C. - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2026 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
14. **Intercommunale "HUMANI" S.C. (anciennement I.S.P.P.C.) – Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2026 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
15. **Intercommunale "CENEO" S.C. - Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2026 – Ordre du jour – Approbation – Décision à prendre.**
16. **Programme Stratégique Transversal 2024-2030 – Volet externe – Rapport d'évaluation annuelle 2025 - Prise d'acte.**
17. **LIBERTÉS FONDAMENTALES – Motion relative à la protection de l'inviolabilité du domicile et des libertés fondamentales, dans le cadre des débats fédéraux portant sur l'introduction de visites domiciliaires visant des personnes en séjour irrégulier – Approbation – Décision à prendre.**
18. **LOGEMENT - Réforme des Pôles locaux du logement et la création de l'Agence wallonne de l'Habitation – Décision à prendre.**
19. **Convention de crédit entre CENEO et la Ville de Fleurus, pour le financement des travaux de remplacement du parc d'éclairage public communal, en vue de sa modernisation - Projet e-LUMin – Phase 2026 1-2 - Approbation des conditions - Décision à prendre.**
20. **Achat de columbariums et caverne - Tarifs 2027-2031 - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre**
21. **MOBILITE - Règlement complémentaire du Conseil communal relatif aux nouvelles règles de circulation à 6220 Fleurus, rue du Couvent et rue de la Station - Décision à prendre.**
22. **MOBILITE - Règlement complémentaire du Conseil communal relatif aux nouvelles règles de stationnement à 6220 Fleurus, rue du Couvent et rue de la Station - Décision à prendre.**
23. **PATRIMOINE - PAT04/26 - Déclassement et aliénation de huit véhicules et d'un compresseur - Décision à prendre.**
24. **FESTIVITES LOCALES - Octroi de subsides aux Comités de fêtes des communes de l'entité de Fleurus – Exercice 2026 - Décision à prendre.**
25. **P.C.S. - Conseil consultatif de l'Égalité des Chances & de la personne en situation de handicap (C.C.E.C.-H) - Désignation des membres effectifs - Décision à prendre.**
26. **Enseignement fondamental – Année scolaire 2026/2027 - Octroi de 82 périodes, pour les instituteur(trice), dont 10 périodes, pour l'éducation physique, de 24 périodes, pour un maître polyvalent et de 24 périodes d'agent d'éducation, à charge communale – Décision à prendre.**
27. **Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Année scolaire 2026/2027 - Octroi de 50 périodes, pour les professeurs et de 9 périodes, pour le secrétariat, à charge communale – Décision à prendre.**

28. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'Association de fait "L'Amicale des artistes de l'Académie de Fleurus", dans le cadre de l'organisation de différentes manifestations, pour la période du 17 août 2026 au 31 août 2027 - Approbation - Décision à prendre.
29. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" - Année scolaire 2026-2027 - Règlement portant sur l'octroi d'une prime unique de 25 €, au profit des citoyens fleurusiens de moins de 12 ans, inscrits à l'Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" - Approbation - Décision à prendre.
30. C.R.A. - Centre Récréatif Aéré d'Eté 2026 - Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et l'Athénée Royal Jourdan, ayant pour objet la mise à disposition de locaux, ainsi que le prêt de matériel, pendant la période du 03 juillet 2026 au 31 juillet 2026 - Approbation - Décision à prendre.
31. C.R.A. - Centre Récréatif Aéré d'Eté 2026 - Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et CREO Fleurus, ayant pour objet l'occupation du Hall sportif de l'Athénée Royal Jourdan, pendant la période du 06 juillet 2026 au 31 juillet 2026 - Approbation - Décision à prendre.
32. Règlement du concours photos, organisé par la Ville de Fleurus, dans le cadre de la Journée du Bien-être Animal du 26 septembre 2026 - Approbation - Décision à prendre.
33. SPORTS - Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l'A.S.B.L. "Socca Fleurus", dans le cadre de l'organisation d'un tournoi de football "Sixte de Fleurus", le 04 juillet 2026, à la Plaine des Sports de Fleurus - Approbation - Décision à prendre.
34. Fabrique d'église Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet – Compte 2025 – Décision à prendre.
35. Fabrique d'église Saint-Joseph de Wanfercée-Baulet – Compte 2025 – Décision à prendre.
36. Fabrique d'église Sainte-Gertrude de Wagnelée – Compte 2025 – Décision à prendre.
37. Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Compte 2025 – Décision à prendre.
38. Fabrique d'église Saint-Joseph du Vieux-Campinaire à Fleurus – Compte 2025 – Décision à prendre.
39. Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Compte 2025 – Décision à prendre.
40. Fabrique d'église Saint-Barthélemy d'Heppignies – Modification budgétaire n° 1 – Exercice 2026 – Décision à prendre.
41. Fabrique d'église Saint-Victor de Fleurus – Modification budgétaire n° 1 – Exercice 2026 – Décision à prendre.
42. Comptabilité communale - Désaffectation des soldes d'emprunts et alimentation du Fonds de réserve extraordinaire – Décision à prendre.
43. Rapport de rémunération 2026 - Exercice 2025 – Décision à prendre.

SÉANCE A HUIS CLOS

44. **Personnel communal – Convention de mise à disposition d'un agent contractuel, pour le C.P.A.S. - Approbation - Décision à prendre.**
45. **Personnel communal – Convention de mise à disposition d'un agent communal contractuel, pour l'A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus" - Approbation - Décision à prendre.**
46. **Enseignement fondamental – Mise en disponibilité, pour cause de maladie, à partir du 08 avril 2026, d'une institutrice maternelle, à titre définitif – Prise d'acte.**
47. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un mi-temps, du 24 août 2026 au 29 août 2027, à accorder à une institutrice maternelle – Prise d'acte.**
48. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un mi-temps, du 24 août 2026 au 29 août 2027, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.**
49. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle de la carrière professionnelle, à raison d'un cinquième temps, dans le cadre d'un congé parental, du 24 août 2026 au 23 avril 2028, à accorder à une institutrice primaire, à titre définitif – Prise d'acte.**
50. **Enseignement fondamental – Congé, pour interruption partielle réversible de la carrière professionnelle, après 55 ans, et ce, à raison d'un cinquième temps, du 24 août 2026 au 29 août 2027, à accorder à une institutrice maternelle – Prise d'acte.**
51. **Enseignement fondamental - Ratification de la fin de fonctions, au 13 février 2026, à raison de 02 P/S, d'un maître d'éducation physique, à titre temporaire, dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
52. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 1er mai 2026 au 03 juillet 2026, à raison de 18 P/S, dans un emploi définitivement vacant - Décision à prendre.**
53. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 15 mai 2026 au 12 juin 2026, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**
54. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 1er avril 2026 au 03 juillet 2026, à raison de 12 P/S, dans un emploi définitivement vacant - Décision à prendre.**
55. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la fin de fonctions, au 31 mars 2026, à raison de 12 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi temporairement vacant - Décision à prendre.**
56. **Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la fin de fonctions, au 30 avril 2026, à raison de 18 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.**

57. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 1er avril 2026 au 03 juillet 2026, à raison de 03 P/S, dans un emploi définitivement vacant - Décision à prendre.
58. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la fin de fonctions, au 31 mars 2026, à raison de 03 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi temporairement vacant - Décision à prendre.
59. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Démission de fonctions, pour mise à la pension de retraite, à partir du 1er août 2026, d'un professeur de guitare et guitare d'accompagnement, à titre définitif – Prise d'acte.
60. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de piano, à raison de 05 P/S, à partir du 20 mai 2026 et ce, jusqu'à la reprise du professeur titulaire - Décision à prendre.
61. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un professeur de piano, à raison de 04 P/S, à partir du 22 mai 2026 et ce, jusqu'à la reprise du professeur titulaire - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 03/06/2026

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

La Directrice générale,

Eva MANZELLA



Le Bourgmestre,

Loïc D'HAeyer